

Questions d'éducation : à travers le monde

Autor(en): **A. de M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **21 (1933)**

Heft 412

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-261237>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le droit au travail de la femme mariée

Une délégation auprès de la Commission du Grand Conseil de Genève.

La Commission du Grand Conseil de Genève, chargée d'étudier le projet de loi de M. Berra, obligeant les femmes fonctionnaires de l'administration cantonale et de l'enseignement à démissionner si elles se marient, a reçu le 21 septembre dernier une délégation du Comité qui s'est constitué pour la défense du droit au travail de la femme mariée, sous la présidence de M^{lle} B. Berney, directrice d'écoles.

Dirigée par M^{lle} Berney, qui en a présenté les membres aux députés présents, cette délégation comprenait M^{lle} Kammacher, avocate, qui, se plaçant au point de vue juridique, a démontré combien le projet de M. Berra se trouvait en contradiction flagrante avec plusieurs articles du Code; M^{lle} Gourd, qui a développé le point de vue économique et féministe, que connaissent bien nos lecteurs; M^{lle} le Dr. Goly-Oltremare, qui a défendu au nom de la famille et de la morale publique le droit de la femme fonctionnaire à se marier. M. le professeur Lévy a ensuite pris la parole au nom de la puissante Fédération des fonctionnaires cantonaux, dont il est le président, pour s'opposer énergiquement à la loi Berra, et M. Atzenwiller, directeur de l'enseignement primaire, a apporté, en tant que membre du Comité de défense, des arguments irrefutables, prouvant, chiffres en main, les désavantages, tant financiers que professionnels, qui résulteraient pour l'Etat de Genève de cette interdiction (diminution du rendement des impôts, augmentation des indemnités à payer aux instituteurs dont la femme n'est pas institutrice, frais inutiles faits par l'Etat pour la formation de maîtresses d'école qui seraient ensuite obligées d'abandonner cette carrière, et enfin, abaissement du niveau de la profession, puisque, depuis plusieurs années, le chiffre des candidates admissibles à l'enseignement primaire ne dépasse jamais celui des postes libres, ce qui prouve qu'il n'y a aucun chômage dans ce domaine).

M. Berra semblait peu ravi, ce qui se comprend, de cette opposition raisonnée et documentée; aussi, après avoir essayé en vain d'empêcher la Commission d'entendre M. Atzenwiller, a-t-il énergiquement réclamé du président la convocation pour une prochaine séance d'un comité de chômeurs formé pour défendre son projet de loi... Nous avouons ne pas très bien saisir les avantages que peut trouver à défendre ce projet un comité de chômeurs masculins d'autres carrières (à moins qu'il ne s'agisse de remplaçants temporaires renvoyés pour insuffisance ou incapacité, ce qui est singulièrement autre chose!) puis qu'il tombe sous le sens que l'on ne remplacera pas des maîtresses d'école par des maçons ou des voyageurs de commerce... Attendons donc avec intérêt les arguments qui seront développés devant le Grand Conseil, lorsque la Commission aura pris position, et attendons aussi avec intérêt de savoir quelle sera cette position. Il n'est pas défendu d'espérer que le simple bon sens l'emportera sur la réaction.

E. Gd.

ployèrent l'activité optimiste d'un missionnaire mormon. Comme la directrice ne pensait pas « que ce fût nécessaire de nettoyer », elles achetèrent de leurs deniers balais, brosses, savon, insecticide, et, impudemment, mais gaiement, elles se débarrassèrent de la crasse et, en partie, de l'odeur de détritus. Elles commencèrent à donner des leçons d'anglais et de comptabilité, et une autre prisonnière, une Parisienne, condamnée pour vols de fourrures, leur enseigna le français, mais dans la suite elles n'osèrent jamais employer la plupart des mots qu'elle leur avait appris.

En 1917, Ann est sous-directrice d'un établissement situé dans un quartier misérable de New-York, et chargée spécialement de cours d'anglais aux immigrants; à 29 ans, elle dirige une maison d'instruction à Rochester, et figure dixième sur la liste des « Dix Femmes les plus utiles de Rochester », publiée chaque année par le principal journal de l'endroit. Renonçant à ce poste, elle accepte des fonctions mal définies de secrétaire-aumônière chez une vieille demoiselle philanthrope... tout autant d'occasions pour Sinclair de Lewis d'exercer sa féroce ironie.

Devenue sous-directrice de l'Institut de charité organisée de New-York, Ann eut à faire avec des détenues libérées, et s'intéressa à la science pénale, c'est-à-dire à l'art de fermer l'écurie à clef quand le cheval a été volé... Elle passa alors un an dans un refuge pour Femmes comme directrice de l'éducation, abominablement mal payée, et presque aussi mal nourrie que les prisonnières. Elle suivit des cours de criminologie et de sociologie, fit d'affreuses expériences intimes, et passa un examen de service civil. Elle a vu un bon pénitencier de femmes, elle veut en

Grande Salle de la Réformation ... Genève

DIMANCHE 15 OCTOBRE, à 20 h. 15

Grande Manifestation publique

à l'occasion de la
reprise des travaux de la Conférence du Désarmement
sous la présidence de M. William MARTIN
ancien rédacteur au „Journal de Genève“

organisée par le Groupe Consultatif International du Désarmement
(Organisations chrétiennes, Organisations d'étudiants, Comité International féminin pour le Désarmement,
Union des Associations pour la S. d. N., Union Interparlementaire. C. I. A. M. A. C.)

Orateurs : Lord CECIL de CHELWOOD.

M^{me} de PALENCIA, déléguée d'Espagne à la XIV^e Assemblée de la S. d. N.

M. PICHOT, vétéran français des Anciens combattants, membre du Conseil de la C. I. A. M. A. C.

Votation d'une résolution.

Appel pressant à toutes celles qui ont à cœur la cause de la paix à contribuer par leur présence et par leur propagande au succès de cette manifestation nouvelle de l'opinion publique en faveur d'un aboutissement définitif de la Conférence du Désarmement.

Une intéressante initiative

L'accueil aux mères

Gare Montparnasse, au 1^{er} étage, côté du départ, trois petites pièces claires, nettes, tout de blanc ripolinées, gaies et accueillantes, tel est l'abri que l'Office de protection maternelle et infantile de la Seine a réalisé, grâce à la générosité du directeur du réseau de l'Etat, pour les mères qui, attendant un train et surtout descendant de wagon après un voyage toujours pénible, cherchent un abri où elles puissent changer leur enfant, l'allaiter, lui donner les soins qu'il exige. Elles y trouvent non seulement l'abri et le calme, si rare dans les gares, mais une installation de change « à la page », au besoin du linge sec et, s'il est nécessaire, un biberon de lait, stérilisé sur place et conservé au frigidaire. Si l'enfant est plus grand, ce sera le bol de lait chaud ou la bouillie qui répareront les fatigues d'une nuit peu confortable, le tout sous la surveillance d'une assistante d'hygiène sociale spécialisée dans l'aide aux tout-petits.

Cet « accueil aux mères » a été inauguré ces jours-ci. A la saison des voyages et des colonies de vacances, il rendra de grands services, et les mères le connaîtront vite. Il serait à souhaiter que dans chaque gare de grande ville ce geste d'entraide fût imité pour le plus grand bénéfice des femmes et des enfants.

(Le Temps).

Questions d'éducation

A travers le monde

— L'Autriche échange avec la France des assistants dans les établissements secondaires d'éducation. Elle a introduit la *Lebenswirtschaftskunde* (connaissances des sciences de la vie) dans l'enseignement, et confie notamment à des étudiantes la direction d'un foyer de vacances.

— Au Canada nous trouvons une éducation

¹ Nouvelles extraites du dernier rapport du Bureau International d'Education, 44, rue des Marchands, Genève. 1 vol. de 225 p. Prix: 4 fr.

voir un des tout mauvais, et à Copperhead Gap, la prison qu'on sait être des plus affreuses qui existent, elle devient directrice de l'éducation et chef de bureau.

Je ne peux relater ici les choses atroces qu'elle voit alors: il y a sur ce sujet une centaine de pages à vous donner le cauchemar... Si cette prison, ou celle qui a servi de modèle, existe réellement dans un pays tel que les Etats-Unis, un nouveau déluge s'impose! Ann vécut quelques mois dans cet enfer aux tortures dépassant l'imagination d'un Dante, puis accepta la direction de la « Maison industrielle pour les femmes », le pénitencier le plus moderne de New-York. Elle a écrit un livre sur l'éducation professionnelle dans les prisons de femmes, elle est docteur en droit et en passe de devenir célèbre.

Le pénitencier qu'elle dirige n'a rien du bague hideux qu'était Copperhead Gap: cour centrale avec fontaines et plates-bandes, terrains de jeux, promenoir au soleil, pas de cellule, chaque prisonnière ayant une chambre individuelle à fenêtre sans barreaux, décentement meublée, et avec eau courante. A chaque étage, des bains-douches et une salle commune, avec des livres et des magazines, où toute détenue non punie a le droit de passer deux heures entre le repas du soir et le coucher. Ateliers de tricotage, cours professionnels, cuisine, couture, sténographie, etc., transforment une femme inculte en une travailleuse capable plus tard de gagner honnêtement sa vie.

Ainsi occupée à journée pleine à une besogne qui lui convient, Ann Vickers s'avise

antialcoolique systématique: des cours ambulants ont atteint 60.000 élèves. De nouveaux cours d'instruction civique et d'éducation morale visent à éveiller les sentiments d'amitié à l'égard d'autres peuples.

— A Antioquia (Colombie), l'Université a ouvert ses portes aux femmes.

— A Costa-Rica, on compte quatre fois plus de maîtres d'écoles et de professeurs que de soldats! — Le budget de l'instruction publique espagnole a subi une augmentation de 60 millions de pesetas. Des missions pédagogiques de 8 à 15 jours parcourent le pays et laissent dans chaque localité visitée leur matériel de cinématographe, de gramophone et de disques, et une centaine de volumes.

— Aux Etats-Unis d'Amérique, où 23 personnes sur Trent ont reçu une instruction secondaire, ce qui implique une armée de professeurs, 4/5 du personnel enseignant supérieur sont des femmes.

— Dans les campagnes finlandaises, on a créé des cercles d'étude pour adultes.

— L'Angleterre a introduit l'enseignement du « *salesmanship* », c'est-à-dire l'art du commerce, complètement indispensables aux travaux de bureau.

— Aux Indes, où malgré les progrès du féminisme, la tradition des mariages d'enfants subsiste, il n'y a que 1,78 % de jeunes filles qui suivent les écoles, contre 7,89 % de garçons. La coéducation n'est pas mal accueillie dans les villages, tandis qu'elle est mal vue dans les villes.

— En Tchecoslovaquie l'enseignement par radio a été introduit, et sert spécialement à l'éducation musicale et à l'approfondissement de la connaissance du pays natal. Les écoles primaires allemandes bénéficient d'émissions en langue allemande.

A. DE M.

Le Féminisme à l'étranger

(Suite et fin.)¹

II. En Grèce.

Nous oublions volontiers, dans nos pays, où, depuis longtemps, les femmes participent à la vie sociale, économique, sinon politique, de leur patrie, que d'autres femmes, dans des conditions difficiles, travaillent durement, courageusement, au développement des œuvres d'assistance et

¹ Voir le précédent numéro du *Mouvement*.

d'utilité publique. Une brochure, publiée par la direction de presse au Ministère des Affaires Etrangères d'Athènes, vient nous le rappeler en ce qui concerne la femme grecque.

C'est au cours des guerres qui déchirèrent la Grèce pendant le siècle dernier et celui-ci que les femmes grecques multiplièrent les œuvres de protection, de secours et d'entraide, tant aux champs que dans l'industrie. Et, depuis 1857, date où s'ouvrit le premier orphelinat, dû à l'initiative privée, et 1875, où l'on inaugura la première école professionnelle féminine (œuvres reprises plus tard par l'Etat) la progression est constante.

L'œuvre la plus féconde et la plus importante due à l'initiative féminine, est bien certainement cette *Oeuvre Patriotique pour la protection de l'enfance*, fondée en 1915, qui comprend toute une série de sections et de sous-sections (Femmes en couches, enfants malades, polioclinique scolaire, cantines économiques, colonies de vacances) et qui a des annexes dans presque toutes les villes importantes de Grèce.

D'autres organisations s'occupent plus particulièrement de l'aide aux indigents, de la protection de l'ouvrière. L'Ecole d'Infirmières, fondée par la Croix-Rouge Hellénique, en collaboration avec d'autres associations féminines, peut être considérée comme une institution modèle pour tout l'Orient. Et nous voyons le Lycéum des Femmes Grecques, se préoccuper de la protection morale de l'enfant, de l'éducation des mères et des jeunes filles de la classe populaire.

Enfin, il existe encore en Grèce, deux grandes associations très importantes, et que nous connaissons bien, nous, féministes: le Conseil National des Femmes Hellènes et la Ligue Hellénique pour le Droit des Femmes. Le Conseil National réunit presque toutes les organisations féminines de Grèce, il est membre, depuis 1908, du Conseil International des Femmes. L'œuvre accomplie par lui depuis vingt-cinq ans, est considérable. Rien ne l'a laissé indifférent: Education, Hygiène, Emigration, Législation, Presse, Protection de l'Enfant, Paix et Arbitrage, Unité de la Morale, Travail, Finances.

La ligue pour le Droit des Femmes a réclamé la suppression des maisons de tolérance, s'est occupée de la question des tribunaux d'enfants, elle lutte en faveur de la paix, et c'est dans cet esprit qu'elle a participé au Congrès de Rome en 1923, où elle a pris l'initiative d'un groupement entre les différentes Associations féminines des Balkans et de l'Europe Centrale, connu sous le nom de Petite Entente des Femmes, qui a comme programme, à la fois, la défense du mouvement féministe et de la paix.

Si les femmes hellènes sont encore exclues de la carrière diplomatique, du moins ont-elles le droit de vote aux élections communales et municipales dès février 1930. Cette évolution rapide, est intéressante à suivre. Les droits acquis par ces femmes, qui ont conquis en peu d'années leur place au soleil, ne sont pas sans nous causer le même pincement de regret et d'humiliation, si souvent éprouvé déjà à la lecture de ce qui existe ailleurs et dont nous sommes encore privées.

L.-H. P.

Les Congrès de l'été

(Suite)¹

III. Le Congrès International de Chicago

Un des plus grands congrès féminins qui se soient jamais tenus a eu lieu à Chicago entre le 16 et le 22 juillet dernier, sous les auspices du Conseil National des Femmes Américaines. Cinq mille femmes représentaient 33 pays différents, sous la présidence de Miss Lena Madessin Philips, remarquable d'autorité et d'habileté. Outre les grandes figures du féminisme américain dont Mrs. Carrie Chapman Catt est la plus connue et la plus aimée de ce côté-ci de l'Atlantique, quelques étrangères de marque honorèrent le Congrès de leur participation: Miss Margaret Bondfield, ancien ministre du Travail en Grande-Bretagne, Dame Rachel Crowley, bien connue à Genève, M^{lle} Rosa Manus et tant d'autres.

Les Américaines n'ont plus de droits à réclamer aussi le but du Congrès était-il autre: « Tenter de sauver le monde des fléaux qui le menacent, et trouver les moyens efficaces pour réussir dans cette action ».

Chaque journée portait un nom: *Le monde tel qu'il est; le monde tel qu'il devrait être; les femmes dans un monde qui change sur tous les continents; la sécurité économique; la joie de vivre; les projets de la jeunesse.*

Des discussions serrées eurent lieu dans les commissions sur ces sujets: *La sécurité dans le travail; le pouvoir d'achat; les différentes formes de gouvernement; la lutte contre les forces destructrices, le crime et la guerre; l'éducation et les loisirs.* Tous ces différents sujets ont été abordés dans un esprit et d'un point de vue élevés.

¹ Voir le précédent N^o du *Mouvement*.

JEANNE VULLIOMENET.